

## **Règlement et informations pour le du stage Académie VTT FFC**

### **- Objet du stage Académie**

Les stages Académie sont mis en place par le Comité régional de Cyclisme de Nouvelle Aquitaine à destination des enfants âgés de 9 à 16 ans.

Organisés par la Commission Régionale de VTT, les activités sont encadrées par des éducateurs qualifiés. La vocation de ces stages est d'initier, de former, de transmettre le goût et les valeurs du sport que sont l'effort, le respect, la coopération... C'est aussi développer la technique afin de performer.

### **- Conditions d'admission et d'inscription**

L'inscription ne devient effective qu'après réception du règlement du prix du stage, qui s'opère à la fin du processus d'inscription.

L'inscription et le règlement s'opèrent sur la plateforme Sports'N Connect, partenaire du Comité régional de Cyclisme de Nouvelle Aquitaine.

Les inscriptions sont limitées. Le montant de la participation est entièrement dû. Il ne sera effectué aucun remboursement sous 30 jours avant le début du stage (sauf blessure justifié par avis médical).

Toute demande d'annulation devra être adressée par tout moyen permettant d'en accuser réception au Comité régional de Cyclisme de Nouvelle Aquitaine. La date de réception (date du cachet de la Poste) faisant foi.

### **- Attitude et comportement**

Tout participant doit respecter les règles de vie suivantes : - respect de l'équipe d'éducateurs sportifs et de l'ensemble du personnel encadrant le stage - respect de ses camarades - respect des horaires des activités - respect des locaux et du matériel mis à disposition - l'enfant doit avoir une tenue adaptée à la pratique de l'activité

L'équipe encadrante sera particulièrement vigilante aux écarts de langage.

Dans le cas où l'enfant, par son comportement, mettrait en danger sa sécurité et celle d'autrui ou viendrait perturber de manière répétée le bon déroulement des activités, l'équipe d'encadrement se réserve le droit de procéder à la fin de la journée à son exclusion temporaire ou définitive du stage. Les parents se verraient obligés de récupérer l'enfant sur le site d'activité et aucun remboursement ne pourrait être effectué.

### **- Droit à l'image**

Le Comité régional de Cyclisme de Nouvelle Aquitaine peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de votre enfant pendant les activités afin d'en faire la promotion.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de l'indiquer sur la fiche d'inscription.

Dans le cas contraire les parents s'engagent à accepter sans condition l'utilisation de ces documents à titre informatif.

### **- Assurances**

Chaque stagiaire est licencié à la Fédération Française de Cyclisme. De ce fait, la responsabilité Civile prévue par l'article L-321 du Code du Sport est souscrite par le club par l'adhésion au contrat fédéral

**- Régimes et/ou allergies alimentaires**

Merci de nous préciser lors de votre inscription s'il y a des régimes spécifiques (végétariens, végétaliens) et des allergies alimentaires avec le **document PAI** à compléter s'il vous plait.

Date et signature, parents et enfants